

jean-luc parodi

**« CE QUE TU ES PARLE SI FORT QU'ON
N'ENTEND PLUS CE QUE TU DIS »**

**Réflexions sur l'équilibre réel entre l'action
politique et le marketing de l'apparence dans la
décision électorale**

à Frédéric Bon

Que le vote soit un acte politique, dont les apparences de simplicité dissimulent mal les complexités réelles¹, rien ne le montre mieux que la récente élection présidentielle française de 1988. Des candidats qui, cohabitation aidant, n'étaient plus tout à fait à la veille du scrutin ce qu'ils étaient deux ans plus tôt. Une campagne électorale aussi déterminante pour la hiérarchie du premier tour qu'inutile pour la décision du second. Des électeurs de droite dont les transferts d'un tour à l'autre font le succès du candidat de gauche. Autant d'éléments qui obligent à penser à nouveau, et peut-être différemment les problèmes de l'analyse électorale et de la communication politique.

De cette vaste entreprise, on n'entend ici que poser les postulats et utiliser l'élection présidentielle (et plus particulièrement son affrontement du second tour) comme une expérience de laboratoire pour en vérifier le bien-fondé.

Son protocole est donc clair : énoncé des hypothèses, détermination du moment de la décision, examen de ses causes immédiates et mise à jour de leurs événements fondateurs, enfin, analyse des raisons de leur pérennité. Au terme de l'expérience devrait se dégager une vision un peu différente de l'effet des campagnes électorales, du rôle du marketing et surtout du poids des actes politiques, bref de la communication politique.

1. Éléments pour une théorie de la communication électorale

Dans ce bref chapitre introductif, je voudrais poser en principe :

- a) *que la communication politique est un flux continu*, et non un échange à court terme ; qu'elle se nourrit de souvenirs, de réactions à chaud et d'anticipations ; qu'elle porte à chaque instant la marque du passé ; que corrélativement, la décision électorale décisive ne se prend pas dans l'instant mais se construit dans le temps ;
- b) *que la communication politique est filtrée* ; qu'elle l'est bien sûr par la grille d'interprétation des récepteurs, mais qu'elle l'est aussi par la concurrence des « bruits » lancés par les émetteurs ; que tous les « bruits » ne sont pas également sonores et donc entendus, bref que nous manquons d'une théorie des « bruits » politiques qui classe, hiérarchise et explique leur réception différentielle ;
- c) *qu'il existe des actes politiques lourds*, posés par les acteurs politiques au cours de leur carrière ; que ces actes lourds sont plus susceptibles que d'autres de faire du « bruit », donc d'être entendus, enregistrés, mémorisés ;
- d) *que, pour être lourd, un acte doit être au moins évocateur, classeur ou différenciateur*, mais on manque ici aussi d'une théorie et d'une typologie des actes politiques dans leur résonance d'opinion ; évocateur d'une dimension forte de la vie politique (comme la guerre, le conflit, etc.), classeur sur les instruments de perception de la vie politique et sur les axes de rangement dominant (comme le système des partis ou l'axe gauche-droite), différenciateur, parce que l'écart par rapport à l'habitude ou à l'attente est facteur de distinction et d'écoute ;
- e) *que la mémorisation d'un acte lourd dépend de la continuité de ses dérivés* ; autrement dit que son souvenir sera d'autant plus fort qu'aucun autre acte lourd ne sera venu en brouiller les traces ;
- f) *que chaque acte lourd est durablement formateur d'image* ; que, de ce fait, la perception d'un acteur politique à un instant T est ainsi largement structurée par l'agglomérat de souvenirs des actes lourds posés par cet acteur à des moments antérieurs T-1, T-2, de sa vie politique ;
- g) *que cet agglomérat de souvenirs diffère selon les générations politiques* ; qu'il sera d'autant plus complet que les électeurs sont plus politisés et plus âgés, d'autant plus inégal et imparfait qu'ils sont plus jeunes ;
- h) *que la compétition entre acteurs est ainsi d'abord une compétition entre agglomérats de souvenirs d'actes lourds* ; et que si elle ne se limite pas à cette dimension, en raison des anticipations, des brouillages et des oublis, celle-ci reste cependant fondamentale ;
- i) *qu'au regard de ces pesanteurs, le marketing de l'apparence ne peut jouer qu'à l'extrême marge* ; et que cette conclusion sera d'autant plus vraie que la compétition opposera des acteurs anciennement montés sur la scène électorale et d'autant moins qu'il s'agira d'acteurs peu connus, à la notoriété récente, agissant dans un espace politique peu différencié.

En d'autres termes, l'« être » politique d'un acteur est si fortement structuré par les actes lourds qu'il a accumulés au cours de sa carrière que ceux-ci peuvent rendre inaudible le « discours » quotidien qu'il émet : « Ce que tu es parle si fort qu'on n'entend plus ce que tu dis ».

2. Le moment de la décision

Pour illustrer ces propositions, en utilisant l'exemple de l'élection présidentielle de 1988 et tout particulièrement son choix décisif du second tour, il convient d'abord de se livrer à un exercice de datation.

En faisant en quelque sorte défiler à l'envers le film de la campagne présidentielle, et de la pré-campagne, et même de la période antérieure à celle-ci, on devrait pouvoir répondre à la question préalable : quand les électeurs français ont-ils pris leur décision concernant le duel Mitterrand-Chirac ? Car de cette datation de la décision découlent ses explications possibles².

Le 8 mai 1988, F. Mitterrand l'emporte sur J. Chirac par 54 % des suffrages exprimés contre 46 %, grâce à la bonne mobilisation de son électorat potentiel de gauche, au transfert massif des électeurs écologistes et à la récupération de plus d'un dixième de l'électorat de R. Barre et de plus d'un cinquième de celui de J.-M. Le Pen. Mais cette décision ne date pas du 8 mai.

Les 11 vagues d'enquêtes du Présidoscope de l'IFOP³ permettent d'annoncer que cette décision était déjà prise six mois plus tôt en novembre 1987 (graphique 1) : même rapport de forces, plus accentué même pour F. Mitterrand, même mobilisation de l'électorat de gauche, même récupération décisive du camp d'en face. Bien plus, l'analyse des itinéraires individuels que permet le panel de l'IFOP montre que la fluidité des intentions de vote pour le second tour a été très inférieure à celle du premier⁴ et que la quasi-totalité des mitterrandistes de mai 1988 l'étaient déjà six mois plus tôt.

Mais pourquoi, dans ce retour en arrière, s'arrêterait-on à novembre 1987. Les présidentielles hypothétiques régulières de l'institut BVA permettent de faire remonter plus haut l'analyse (graphique 2).

Depuis novembre 1986, toutes les enquêtes, sans exception, accordent la victoire à F. Mitterrand dans l'hypothèse d'un duel avec J. Chirac, et cela avec un score très proche du 54 % final (55 % pour l'ensemble des 26 enquêtes, de novembre 1986 à avril 1988).

Bien plus, si l'on met à part la phase de septembre et octobre 1986, marquée par la crise terroriste et l'appréciation très favorable portée par l'opinion en cette occasion sur l'attitude adoptée par le chef du gouvernement (et par effet de halo sur tous les indicateurs le concernant, présidentielle hypothétique comprise), c'est dès l'été 1986 que se fait le renversement de la hiérarchie présidentielle⁵. C'est dire que la période clé est bien celle du printemps 1986, et que c'est durant ces premiers mois de la collaboration qu'il faut chercher les actes lourds posés par les futurs protagonistes de mai 1988.

Mais dater l'acte fondateur, on le verra plus loin, ne permet pas de faire l'économie de l'analyse de sa pérennité. Il nous faut donc scruter à la fois le déclenchement de l'onde vibratoire et la permanence de ses vibrations.

3. Le nouveau Mitterrand, ou les effets bénéfiques de la soumission tribunicienne

On peut encore préciser la datation grâce à la cote de popularité du Président de la République. Son analyse confirme l'importance de la période de mise en place de la cohabitation. En quatre mois, de mai à juillet 1986 (graphique 3), F. Mitterrand gagne 20 points de satisfaction, passant de 39 % début mars à la veille du scrutin législatif à 59 % au début de l'été, cependant que les mécontents baissent de 41 % à 29 %. Cette progression provient essentiellement de la droite : le taux de satisfaction des sympathisants UDF et RPR s'élève ainsi des quelques 10 % de l'avant-mars, aux 20 % d'avril, 30 % de mai-juin et même 40 % à l'automne.

Les choses sont donc claires : c'est bien l'attitude de F. Mitterrand et les actes qu'il pose dans cette situation qui sont à l'origine de sa remontée.

Or ces actes sont simples et immédiats : acceptation du verdict du suffrage universel, nomination de J. Chirac comme Premier ministre, acceptation des ministres que celui-ci lui propose, acceptation résignée mais sans blocage de la politique décidée par le nouveau gouvernement.

Et, il y a là des actes d'autant plus lourds qu'ils viennent en réponse à une interrogation précédente, qu'il y a donc eu incertitude et suspense, mais aussi des actes d'autant plus appréciés qu'ils optent pour la voie de l'apaisement dans une situation vécue comme grosse d'un conflit possible.

Les réponses aux questions ouvertes par lesquelles le baromètre IFOP interroge chaque mois les Français ayant changé d'opinion sur les raisons de leur changement sont très claires : tout au long du printemps, c'est bien l'absence d'intervention du Président, l'absence de blocage, son attitude « discrète », « calme » à l'égard de la cohabitation, qui expliquent le soutien des électeurs de droite, « le fait qu'il ne gêne pas tellement le gouvernement de J. Chirac ». Inversement, notons-le, la soumission présidentielle, si elle satisfait l'électorat de centre droit, inquiète ou désappointe régulièrement l'électorat de gauche qui souhaiterait plus d'action ou plus de blocage de la part de son ancien leader. F. Mitterrand additionne donc une popularité ancienne et parfois anxieuse de leader de la gauche dans l'opposition et une popularité nouvelle et encore fragile d'arbitre inactif à droite.

Dès le printemps 1986, « l'être » mitterrandien s'est ainsi enrichi d'une nouvelle donne : de l'acte de nomination comme chef du gouvernement de son principal adversaire, de son acceptation de ses équipes et de son programme naît une nouvelle image, tout au moins aux yeux des électeurs hésitants du centre et du centre droit, image d'un leader démocrate, image d'une présidence différente, image d'un Président arbitre, image d'une personnalité qui épargne aux Français le conflit redouté. Et ce Mitterrand nouveau, — Jacques Faizant dans le *Figaro* et Plantu dans le *Monde* avec ses inoubliables dialogues entre Mitterrand I et Mitterrand II l'ont immédiatement saisi —, vient s'ajouter sans le remplacer au Mitterrand ancien.

Encore cette nouvelle et complexe image, tout récemment forgée, était-elle fragile et triplement menacée : menacée d'être oubliée, menacée d'être démentie, menacée d'être incompatible.

4. L'impulsion et son erre

Comme une bille, mise en mouvement par une poussée, continue sur son erre tant qu'aucun grain ne la dérive, qu'aucun frottement ne la freine, qu'aucun obstacle ne l'arrête, un acte politique lourd ne voit ses effets durer qu'à condition de n'être ni contredit, ni unilatéralement interprété, ni effacé. Dans le cas présent, pourquoi, au cours des mois qui ont suivi la nomination présidentielle de mars 1986, aucun autre acte lourd, ou événement fondamental n'est-il venu modifier la poussée originelle ? A cette question, la réponse est relativement simple.

En premier lieu, F. Mitterrand n'est jamais revenu sur son choix initial. Il n'a jamais engagé de conflit direct avec le Premier ministre, ne s'est jamais opposé de front à la politique gouvernementale, n'a jamais pratiqué de politique de blocage. Bien plus, son premier refus de signer une ordonnance — ce qu'on a appelé en raison de sa date d'annonce le « coup du 14 juillet » —, s'est accompagné d'une incitation au gouvernement d'arriver aux mêmes fins par la voie parlementaire.

L'exemple du premier refus de signature illustre pleinement les sentiments contrastés de l'opinion, et particulièrement de sa fraction la plus sensible, à l'égard de l'attitude présidentielle. Le refus provoque dans un premier temps une chute sensible de popularité (— 9 points de satisfaction), baisse qui atteint également J. Chirac. C'est la crainte du conflit, et du conflit inutile, qui inquiète et mécontente l'opinion, alors que se posent tant de problèmes plus graves. Un mois plus tard, les esprits se sont apaisés, car la crise n'a pas eu lieu, et la satisfaction à l'égard du Président remonte... Le conflit évité refait ce que le conflit redouté avait défait. On retrouvera en janvier 1987, mais de façon à la fois plus atténuée et plus complexe une réédition de cet épisode, après le nouveau refus de signature d'ordonnances, réédition qui provoquera également une baisse suivie d'une remontée.

Pour le reste, le surplus de popularité que vaut à F. Mitterrand cette présidence arbitrale va subsister jusqu'aux derniers jours du premier septennat et cette continuité ne s'explique que par la permanence avec laquelle le Président de la République a maintenu tout au long de ces deux années de cohabitation son choix stratégique primitif de « soumission tribunicienne ».

Encore fallait-il que le temps ne fût pas oublier cette attitude originaire bénéfique (ou, pour filer la métaphore, que la bille, qui avait pu continuer sur son erre d'impulsion, parce qu'elle n'avait rencontré ni obstacle, ni grain de sable, ne se trouva pas freinée puis immobilisée par le simple frottement). Et le même problème se posait pour l'autre composante de l'image de

F. Mitterrand, celle, forgée au cours de la décennie précédente, de leader socialiste, incarnation de la recherche d'un surplus d'égalité et de solidarité. La réussite de la communication de F. Mitterrand a été non seulement, on l'a vu, de ne jamais réviser son choix initial, mais encore de raviver périodiquement la double flamme du leadership socialiste et de la présidence arbitrale.

Chacun des communiqués de la Présidence de la République, chacun des actes du Président, a illustré ce que j'ai appelé plus haut sa « soumission tribunicienne ». Soumission au verdict du suffrage universel, mais soumission « tribunicienne » comme l'on parle depuis G. Lavau de fonction tribunicienne, celle du tribun qui rappelle sans cesse les limites de l'action acceptable et les frontières de l'intolérable.

Ainsi chacune de ses interventions contient-elle, de façon inégalement modulée selon les circonstances, un double message, message de rappel de la soumission présidentielle, c'est-à-dire aussi de son irresponsabilité, message de rappel de la différence présidentielle, c'est-à-dire aussi de son socialisme.

On retiendra de cet exemple l'importance de la continuité et du réveil périodique. Pour qu'un « être » politique se constitue, pour qu'il « parle fort », il faut non seulement qu'il pose des actes lourds, mais encore qu'il en assure ensuite sans à-coups et sans contradiction les principes et les conséquences.

5. Deux actes lourds de J. Chirac

Mais la communication électorale n'est pas la communication monopolistique d'un acteur avec l'opinion. C'est une communication concurrentielle, et dans cette concurrence d'autres acteurs tentent également de poser des actes lourds et d'en gérer les effets dans la continuité.

Il convient donc de s'interroger sur les éléments qui, dans l'action politique de J. Chirac, auraient pu renforcer ou freiner l'avantage pris dès l'été 1986 par F. Mitterrand dans l'affrontement à long terme qui devrait se terminer deux ans plus tard.

J. Chirac perd dans la réalité électorale le 8 mai 1988 pour les mêmes raisons qui assuraient sa défaite, sondage après sondage depuis novembre 1986 sans exception et même dans certaines enquêtes de l'été : par l'incapacité de remobiliser sur son nom au second tour une double fraction d'électeurs qui se sont portés au premier sur les autres candidats de droite, et même, ce qui est plus grave, d'empêcher leur évolution vers F. Mitterrand.

La démarche d'enquête consistera donc à s'interroger sur les raisons qui ont pu, deux années durant, détourner de J. Chirac des électeurs potentiellement de droite ou classés comme tels.

Les données de l'enquête du « Présidoscope » permettent de répondre à la question. Elles incitent ici encore à mettre l'accent sur le long terme plutôt que sur le court, sur l'action politique plutôt que sur le marketing, sur « l'être » plutôt que sur le discours.

Deux dimensions principales, toutes deux dimensions négatives de « l'être » de J. Chirac, ont structuré ces itinéraires d'électeurs de droite du premier tour vers le candidat de gauche du second tour, itinéraires d'autre part facilités, on l'a vu, par l'image nouvelle forgée par celui-ci durant la cohabitation.

La première relève du positionnement de J. Chirac par ces électeurs sur la première version de l'axe classique gauche-droite, c'est-à-dire sur celle qui oppose « gros et petits », « exploités et exploités », « travailleurs » et patrons. J. Chirac apparaît à leurs yeux, et particulièrement à ceux de l'électorat populaire de J.-M. Le Pen, mitterrandistes du second tour, comme « un peu trop proche des patrons ». Les entretiens qualitatifs du Présidoscope menés auprès de ces « lepeno-mitterrandistes » l'illustrent clairement. Que ce soit par réflexe de classe : « Je veux vous dire que Barre et Chirac, j'aime pas trop..., je trouve quand on les écoute, c'est quand même beaucoup pour les patrons et pas beaucoup pour les ouvriers. Bon, c'est déjà un peu plus capitaliste, si on veut... » Par désir du moindre changement : « Parce qu'on sait ce qu'on a et on sait ce qu'on va avoir tandis que, paraît-il Chirac, c'est pour le riche, alors si on doit encore enquiquiner l'ouvrier, ce n'est pas la peine... ». Par retour à sa tradition politique : « Pour des raisons qui sont tout à fait historiques, on n'a jamais rien appris de la droite. Et l'on va supprimer l'impôt sur les grandes fortunes, ça n'est pas la justice, ça... »

Pour étayer cette thématique, un acte politique revient en effet comme un leit-motiv, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes. Cette décision du printemps 1986 présente toutes les caractéristiques de l'acte politique lourd : il est simple, il est compréhensible, il est classeur et de surcroît classeur sur l'axe le plus déterminant de perception de la vie politique et de ses acteurs. Durant deux ans, de 1986 à 1988, cette décision reviendra spontanément dans le discours des personnes interrogées sur ce que le gouvernement de J. Chirac a fait de mieux ou de moins bien comme le type même de la mauvaise mesure. En 1988, encore, un an et demi plus tard, ce thème récurrent sera cité, même quand la question n'évoque que « les mesures prises au cours des dernières semaines ».

Ainsi, le gouvernement Chirac-Balladur a-t-il posé dans les premières semaines de la cohabitation un acte fondateur, qui structurera plus tard encore les perceptions d'une fraction de l'opinion et sa décision électorale négative.

La seconde dimension appartient, elle, à la seconde version de l'axe gauche-droite, celle qui oppose autorité et liberté. Aux yeux des électeurs, « barro-mitterrandiens » ou « lepeno-mitterrandiens », J. Chirac apparaît comme « un peu trop autoritaire ». Pour ne citer qu'un exemple, retenons celui de cet électeur de Le Pen au premier tour qui, interrogé sur son refus de voter Chirac au second, répond « Chirac..., ah non... il me fait peur..., je le trouve un peu dictateur... »

Or cette dimension « autoritaire » de l'image de J. Chirac vient de très loin ; elle a été forgée au cours des premières années de sa carrière et tout le marketing de sa campagne était destiné à en faire oublier les derniers vestiges. Certes, certains épisodes de la cohabitation ont-ils pu en réveiller le souvenir et les dernières étapes de sa campagne en raviver les aspects les plus

« chauds ». Mais cette thématique, latente durant ces deux années, présente dès les débuts de la cohabitation, renvoie bien à des actes anciens.

Est-ce à dire que J. Chirac n'a marqué durant cette période aucun point positif, dans cette dialectique subtile qui relie l'action à l'opinion ? En aucune manière. En acceptant de prendre la tête du gouvernement et d'un gouvernement de cohabitation, il a effacé son image de diviseur de la droite et atténué, mais atténué seulement, son handicap d'agressivité à l'égard de la gauche. Et c'est bien à ce choix et à ses dérivés qu'il devra deux ans plus tard sa victoire dans la primaire du premier tour. Mais, pour le second tour, ces actes positifs seront insuffisants pour effacer les autres et compenser les bénéfices qu'aura tiré F. Mitterrand de sa soumission tribunicienne.

*

**

Continuité de la communication, importance de l'action politique, effets prolongés et structurants de certains actes lourds, agglomérat progressif de leurs souvenirs, décision électorale fondée sur une concurrence d'actions antérieures codées, notées et mémorisées, l'exemple de l'élection présidentielle de 1988 confirme donc pleinement les principes avancés au début de cette étude.

Le contraire eut été étonnant : le duel du 8 mai opposaient deux acteurs montés depuis plus d'une décennie sur la scène politique et ayant occupé les plus hautes fonctions de l'État. Leur affrontement ne pouvait pas ne pas être celui des strates de souvenirs que leurs actes lourds avaient progressivement accumulées dans les mémoires. Et c'est sans doute parce que ce qu'ils étaient « parlait si fort » que les électeurs ont paru parfois si peu entendre ce qu'ils disaient.

1 Il faut relire le « Qu'est-ce qu'un vote ? » de Frédéric Bon, *H. Histoire*, 1979.

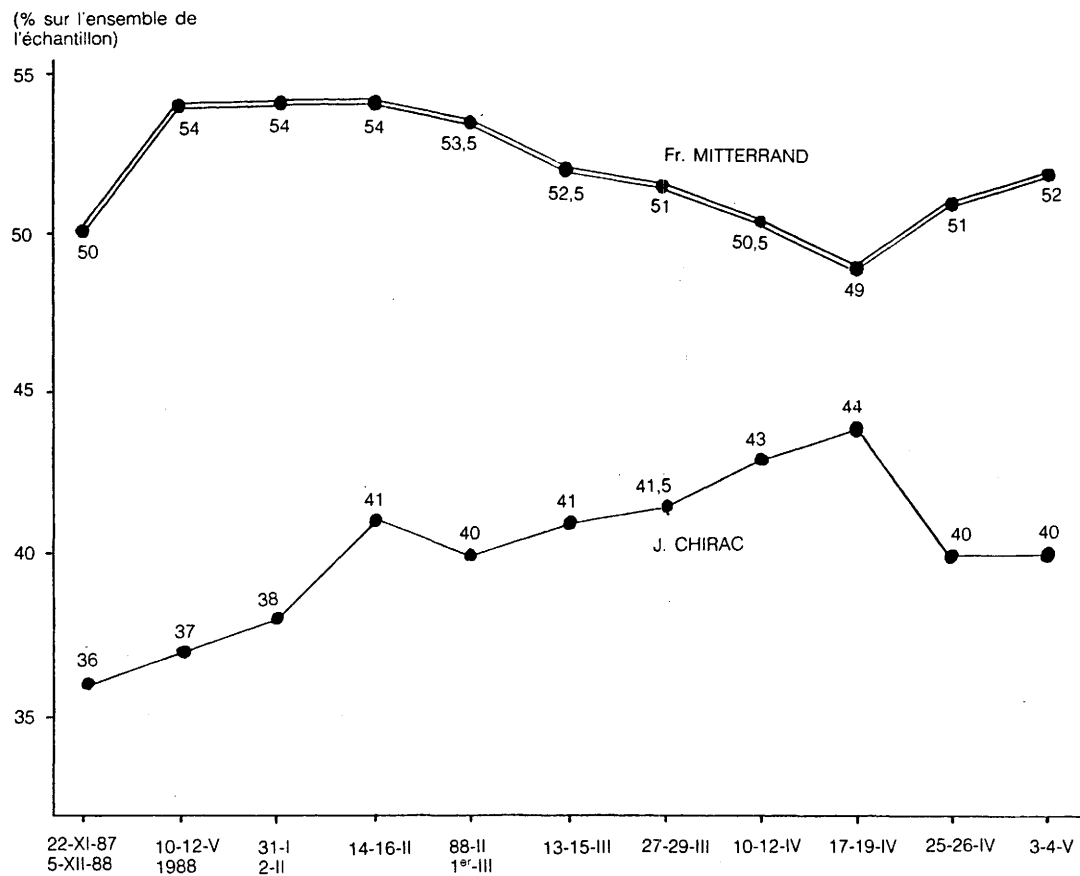
2 Pour l'application d'une démarche analogue au scrutin de mars 1986, voir Parodi (Jean-Luc), « Tout s'est passé trois ans plus tôt », pp. 23-32, in Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard) dir., *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, PUF, 1986, 256 p.

3 Enquête par panel *IFOP-Libération*.

4 Environ 50 % de « stables » dans ce cas, plus de 90 % dans l'autre.

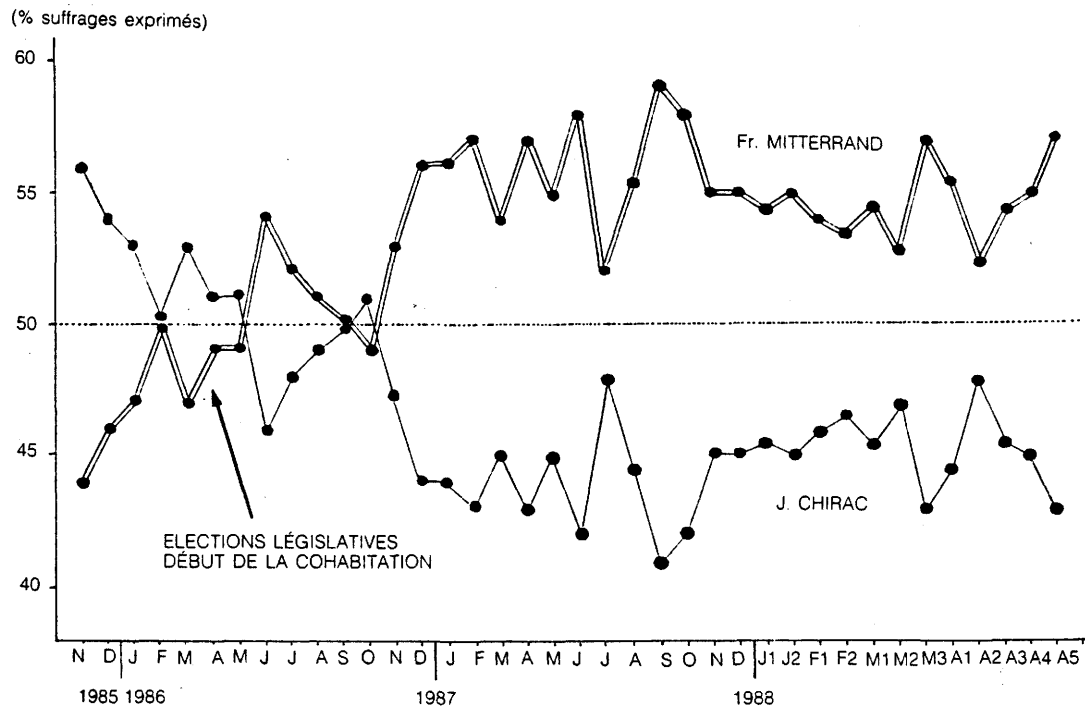
5 Voir les enquêtes, BVA, SOFRES et IFOP de juin, juillet, août 1986.

MITTERRAND DÉJÀ VAINQUEUR SIX MOIS AVANT L'ÉLECTION



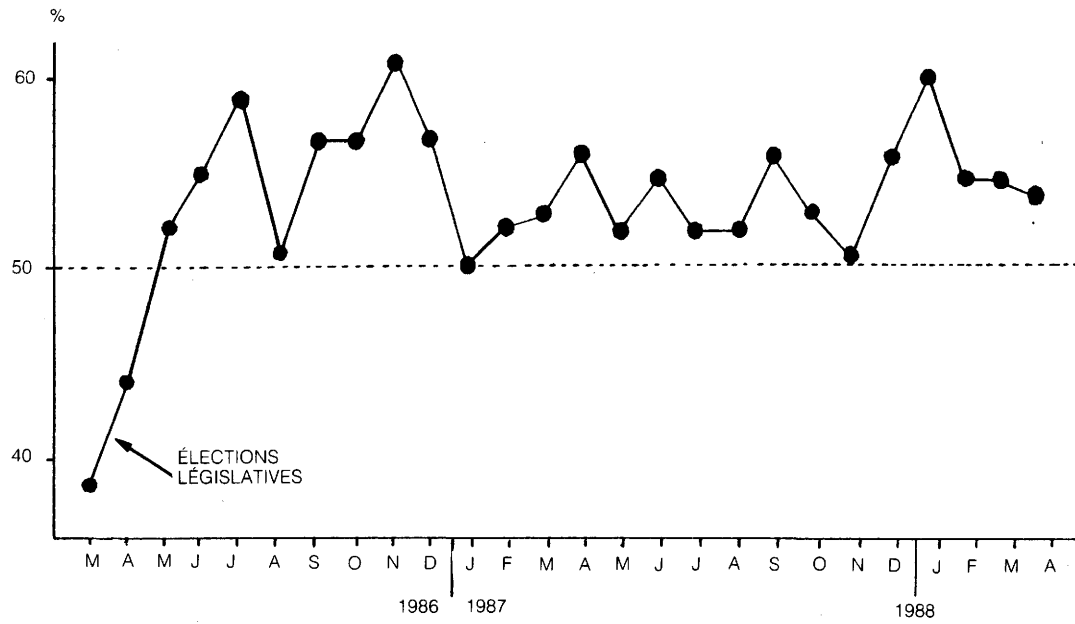
GRAPHIQUE 1 — LES SECONDS TOURS HYPOTHÉTIQUES MITTERRAND-CHIRAC DANS LE « PRÉSIDOSCOPE »
IFOP (Enquête par panel)

MITTERRAND VAINQUEUR SANS INTERRUPTION DEPUIS NOVEMBRE 1986



GRAPHIQUE 2 — TROIS ANS DE DUEL MITTERRAND-CHIRAC (Baromètre BVA)

LA COHABITATION ACCEPTÉE, ACTE FONDATEUR D'UNE POPULARITÉ PRÉSIDENTIELLE RETROUVÉE



GRAPHIQUE 3 — LA COTE DE POPULARITÉ (IFOP) DE F. MITTERRAND PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (MARS 1986-AVRIL 1988)